



Liminaire : Une idée certaine du « dialogue social »...

Non, **Sud** n'a pas signé le protocole pré-électoral proposé par la direction du réseau F3. Les élections professionnelles renouvelant l'instance du CSE et celles des RP devront attendre l'arbitrage du ministère du travail pour avoir lieu, très certainement début 2022.



Raison principale pour laquelle **Sud** n'a pas apposé sa griffe au bas du document : l'exclusion d'une grande partie des collègues CDD et intermittents qui ne pourront ni voter, ni se présenter aux élections.

La direction ne veut pas modifier les conditions que ces derniers doivent remplir pour être électeur. Elle reprend celles inscrites dans le protocole du précédent scrutin de 2018, omettant de rappeler qu'elle a depuis imposé les seuils de 80 jours de travail par an pour les intermittents et 120 jours pour les journalistes.

La direction ne tient pas non plus compte de la situation inédite que nous vivons depuis mars 2020 et qui a bouleversé les planifications.

Quant aux critères retenus pour que les salarié-e-s CDD, pigistes, cachetiers, intermittents puissent se présenter, la direction les a modifiés à la marge.

Mais **Sud** ne l'a pas remerciée pour ces miettes.

Un seul exemple pour prouver le manque de bon sens de la direction : une collègue CDD ne peut pas se présenter sur la liste **Sud** car elle n'a pas pu travailler selon les critères imposés par la direction. A savoir, 240 jours sur les 3 dernières années, dont 80 jours sur les 12 derniers mois.

Mais la direction ne veut rien entendre. Elle l'exclut. Pourtant, cette collègue travaille dans l'entreprise depuis près de 30 ans !

Face à l'unanimité syndicale pour que les salarié-e-s CDD, pigistes, cachetiers, intermittents puissent voter et se présenter en grand nombre aux élections professionnelles du réseau F3, la direction a feint le dialogue.

Aurait-elle peur de voir ces salarié-e-s s'inviter aux débats démocratiques de l'entreprise ? Exclure cette partie des salarié-e-s est selon **Sud** une grave erreur. Car sans eux la machine F3 ne tourne pas.



Syndicat SUD Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr

Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr> et sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter.com/syndicatsudftv)

Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, Sud Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. Sud Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues Sud des médias et de la culture.